

Mot de la rédaction

Dominique Foisy-Geoffroy

Volume 50, Number 2, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1098122ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1098122ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des archivistes du Québec (AAQ)

ISSN

0044-9423 (print)

2369-9256 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Foisy-Geoffroy, D. (2022). Mot de la rédaction. *Archives*, 50(2), 3–4.
<https://doi.org/10.7202/1098122ar>

MOT DE LA RÉDACTION

Il nous fait plaisir de présenter à nos lecteurs ce nouveau numéro de la revue *Archives*, le deuxième du volume 50. Ce numéro témoigne de deux aspects importants de l'archivistique québécoise contemporaine, soit son engagement dans la cité ainsi que sa volonté d'élargir ses horizons et de se tourner vers d'autres réalités.

Diane Baillargeon, archiviste retraitée de l'Université de Montréal, et Vanessa Lejeune, archiviste au ministère des Transports du Québec, proposent une analyse exhaustive de l'impact de la Loi sur les Archives de 1983 sur l'organisation, l'enseignement et la pratique de l'archivistique au Québec. Novatrice au moment de son adoption en raison de la vision intégrée de l'archivistique qu'elle véhicule, ambitieuse dans ses objectifs de contrôler la masse documentaire produite par les organismes gouvernementaux, la loi n'a atteint que partiellement ses objectifs et s'est fait déborder depuis par les nouvelles réalités de la discipline, notamment le virage numérique de la gestion documentaire. Appelée de ses vœux par la communauté archivistique québécoise depuis de nombreuses années, la révision de la Loi sur les archives est plus nécessaire que jamais, argüent les autrices, afin de l'adapter à l'archivistique du XXI^e siècle.

Mariella Ceva et Astrid Dahhur, du Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas d'Argentine, proposent une analyse de l'état des archives d'entreprises en dans ce pays. Développée tardivement, la protection du patrimoine archivistique industriel en Argentine connaît un certain essor depuis quelques années sous l'égide de regroupements d'archivistes appuyés par des fondations privées. L'article fait la démonstration d'un modèle de valorisation de ce type d'archives principalement fondé sur l'initiative du secteur privé, mais en même temps illustre la difficulté d'établir sur une base pérenne la protection du patrimoine industriel sans le soutien d'une politique publique et d'un cadre réglementaire.



Ce numéro se conclut par quelques comptes rendus d'ouvrages récents en archivistique. Nous espérons qu'il vous plaira et vous souhaitons bonne lecture.

DOMINIQUE FOISY-GEOFFROY

Comité de rédaction de la revue *Archives*